



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 janvier 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement durable

Septième session  
19-30 avril 1999

## Progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

### Rapport du Secrétaire général

Additif

### Développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement\*

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Progrès accomplis dans le développement du tourisme durable dans les petits États insulaires en développement.....	1-4	3

\* Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU avec l'aide de l'Organisation mondiale du tourisme et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations du développement durable. Il constitue une mise à jour du document E/CN.17/1996/20/Add.3 et est le résultat de consultations et d'échanges d'informations entre les organismes des Nations Unies, organismes publics intéressés et divers autres organismes et particuliers.

99-01809 (F) 120299 160299

\*9901809\*

II.	Difficultés rencontrées dans le développement durable du tourisme.....	5-9	3
III.	Nouvelles tendances, problèmes et effets préjudiciables .....	10-17	4
IV.	Perspectives d'avenir : priorités et orientations .....	18-24	5
Annexes			
I.	Principales initiatives visant à promouvoir le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement, par pays ou zone géographique .....		7
II.	Principales initiatives visant à promouvoir le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement, par domaine.....		10
III.	Indicateurs de tourisme dans les petits États insulaires en développement .....		12

## **I. Progrès accomplis dans le développement du tourisme durable dans les petits États insulaires en développement**

1. Le tourisme est souvent considéré comme un secteur prometteur de croissance dans les petits États insulaires en développement. Il offre une des rares possibilités de diversification de l'économie dans les très petites îles. Le tourisme, ayant de nombreux liens avec d'autres secteurs économiques, peut, s'il est intégré aux plans nationaux de développement avec suffisamment de liaisons intersectorielles, contribuer à la croissance de toutes les activités qui l'accompagnent dans les principaux secteurs économiques – agriculture, dont la pêche, industrie et services, y compris les transports. Les activités touristiques sont d'importance très variée suivant les petits États insulaires en développement selon leur situation géographique et au sein même des régions. De même, les avantages que ces pays en retirent sont très divers. Dans certains d'entre eux, le tourisme représente une part très importante du produit intérieur brut (PIB), tandis qu'il reste relativement peu développé dans d'autres (voir annexe III).

2. À l'échelon régional, dans le bassin méditerranéen, Malte et Chypre sont des lieux touristiques fréquentés de longue date qui souffrent déjà d'un tourisme pléthorique. Dans les Caraïbes, les Bahamas, Cuba, la République dominicaine et la Jamaïque se trouvent dans la même situation. Dans cette région, de nombreuses îles révisent leurs stratégies, alors que le secteur touristique a atteint son plein développement et qu'il constitue l'un des piliers de l'économie de la région, représentant souvent plus du tiers du produit national brut (PNB). En Asie et dans le Pacifique, le tourisme s'est considérablement développé dans les petits États insulaires que sont Fidji, Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les îles Cook et les Maldives, mais se heurte à des difficultés dans certains autres tels Kiribati, Tonga et Tuvalu. Dans la région de l'Afrique, tandis que les Seychelles et Maurice ont modifié leur politique de façon à améliorer la qualité de leur tourisme, d'autres îles, telles que Sao-Tomé et Príncipe, le Cap-Vert et les Comores, s'efforcent de renforcer leurs programmes de développement touristique.

3. La promotion du tourisme comme secteur porteur a pour principaux objectifs d'accélérer l'accroissement du revenu

national et d'augmenter le nombre d'emplois rémunérés, ainsi que les recettes en devises et les recettes fiscales. L'insuffisance des données ne permet pas, à ce stade, de procéder à une évaluation approfondie de la contribution du tourisme à ces paramètres dans les petits États insulaires en développement. Ayant des difficultés à promouvoir leurs exportations sur un marché international toujours plus compétitif et en évolution constante, ces pays accordent généralement une importance croissante au tourisme comme moyen d'augmenter leurs recettes en devises. Cette activité crée des emplois directement dans l'industrie touristique, ainsi que dans les industries lui fournissant des biens et des services. Toutefois, on ne dispose pas de données sur la contribution globale du tourisme à l'emploi dans les États.

4. Malgré les difficultés qu'ils rencontrent, de nombreux petits États insulaires en développement ont pris des mesures pour intégrer l'activité touristique dans des objectifs économiques, sociaux et environnementaux plus larges aux niveaux régional, national et local. Des initiatives importantes ont été prises, qui ont permis de a) renforcer la coopération régionale en ce qui concerne l'établissement de stratégies et de normes, et la création de capacités touristiques, avec l'assistance d'organisations internationales, du secteur privé et d'ONG, dans le domaine du renforcement des capacités humaines et institutionnelles; b) de développer le système des redevances d'utilisation, notamment dans le cadre de la protection de l'environnement; c) d'élaborer des stratégies, des politiques et des plans d'action nationaux intégrés englobant le tourisme et en particulier les aspects touchant l'environnement; d) de définir des cadres permettant aux communautés locales de participer au développement du tourisme et de les associer plus étroitement au processus décisionnel dans ce domaine. Annexé au présent rapport figure un résumé des principales initiatives prises par divers petits États insulaires en développement pour renforcer le secteur touristique, par pays ou zone géographique (annexe I) et par domaine (annexe II).

## **II. Difficultés rencontrées dans le développement durable du tourisme**

5. La poursuite du développement durable du tourisme exige la mise en place d'un cadre réglementaire approprié. Des progrès ont certes été accomplis dans la promulgation de lois sur l'environnement, mais l'application effective de ces textes est entravée par les insuffisances des cadres institutionnels,

l'absence de normalisation des législations et l'obscurité de certaines réglementations.

6. Les États dont la superficie est relativement importante disposent d'un potentiel en ressources humaines qui leur permet d'assurer la viabilité d'un certain nombre de secteurs de l'économie et de tirer profit des liens existant entre ces secteurs et le secteur touristique. Toutefois, les États plus petits sont privés de ce potentiel et sont donc davantage tributaires des importations pour satisfaire les besoins matériels de ce secteur. Toutes choses demeurant égales par ailleurs, les bénéfices nets, à savoir la valeur ajoutée sur place par visiteur, que les petites îles retirent du tourisme, seront relativement plus faibles.

7. Le problème de l'insuffisance de personnel qualifié persiste dans la plupart de ces États, en particulier dans les organismes publics chargés de l'exécution et du contrôle des normes et des réglementations sur l'environnement dans le cadre du tourisme. Ce manque de ressources humaines est aggravé dans certains États par le fait que les responsabilités sont réparties entre divers organismes publics.

8. La plupart des petits États insulaires en développement souffrent d'un manque de capitaux locaux pour tout investissement massif et, souvent, les entrepreneurs locaux sont trop peu nombreux. Le financement nécessaire au développement du secteur touristique provient donc pour l'essentiel de sources étrangères. Les gouvernements de ces États s'efforcent d'attirer les investisseurs étrangers en leur offrant des allègements fiscaux, des exonérations d'impôt, des dérogations aux règlements de construction et d'autres incitations qui réduisent d'autant les recettes provenant du tourisme.

9. Les principales infrastructures requises pour le développement du tourisme sont les suivantes : équipements de transport efficaces, y compris aéroports et liaisons avec les transporteurs aériens et maritimes; réseau routier relativement dense; liaisons de télécommunications; réseaux fiables de distribution d'électricité; réseaux de distribution d'eau douce; installations d'hébergement; restaurants et lieux de distraction. Dans de nombreux petits États insulaires en développement, l'insuffisance de telles infrastructures entrave le développement de ce secteur.

### III. Nouvelles tendances, problèmes et effets préjudiciables

10. D'après les estimations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), au cours des 21 prochaines années (1999-2020), le nombre de touristes devrait augmenter de 300 % (croissance annuelle moyenne de 4,3 %) et les recettes provenant du tourisme international devraient s'accroître de 500 % (croissance annuelle de 6,7 %) [voir Pratz (1998)]. Les prévisions régionales établies à partir des données de 1995 montrent que les petits États insulaires en développement bénéficieront également de l'expansion générale du tourisme. Dans la région des Caraïbes, le produit des voyages et du tourisme devrait augmenter à un taux annuel moyen de 3,6 % en termes réels jusqu'en 2005 et créer 2,7 millions d'emplois. Une tendance analogue est prévue pour l'Asie et le Pacifique. C'est dans cette région que le tourisme mondial devrait se développer le plus rapidement jusqu'en 2005. Jusqu'à cette date, le taux moyen d'accroissement annuel du produit des voyages et du tourisme dans la région est estimé à 8 %. Dans la région de l'Afrique, Maurice et les Seychelles ont établi des plans de croissance fondés sur le tourisme haut de gamme. À Malte et à Chypre, le taux d'augmentation des arrivées s'est ralenti ces derniers temps. Une autre tendance apparaît qui orientera le développement du tourisme dans les petits États insulaires en développement au cours des années à venir est l'intérêt croissant que suscite le tourisme spécialisé et la demande qui l'accompagne.

11. Le développement rapide et soudain du tourisme peut provoquer de graves perturbations sociales dans les petits États insulaires. Les pressions à la hausse des prix des terrains, des denrées alimentaires et des articles ménagers affectent les ménages et les communautés locales. À long terme, cette tendance pourrait entraîner une baisse du niveau de vie d'une partie importante des populations insulaires et susciter un sentiment d'aliénation dû à la difficulté d'accès à des ressources foncières limitées. Le tourisme est une industrie à fort coefficient de main-d'oeuvre qui n'exige pas un haut niveau de spécialisation. Bien géré et développé sans excès, il peut exercer une forte influence sur les autres secteurs de l'économie : préservation de certaines activités traditionnelles, comme l'agriculture et la pêche, ainsi que du patrimoine culturel et naturel, par exemple.

12. En revanche, s'il n'est pas adapté aux conditions locales et s'il dépasse la capacité d'accueil, le tourisme peut être à l'origine d'un certain nombre d'effets préjudiciables : polarisation de l'économie des États insulaires, le risque étant d'accorder une importance excessive au secteur touristique au détriment d'autres activités économiques essentielles;

13. La fragilité des écosystèmes des petits États insulaires et le fait que les autres options qui s'offrent à eux en matière de développement sont généralement limitées rendent l'impact du tourisme sur l'environnement d'autant plus préoccupant que ce secteur, qui dépend presque entièrement du milieu naturel, est considéré par de nombreux petits États insulaires en développement comme un moyen d'accélérer l'expansion socioéconomique et le progrès social. Divers problèmes d'ordre écologique liés au tourisme se posent dans ces États. Les effets du tourisme sur l'environnement sont imputables à l'aménagement des infrastructures et installations touristiques et à l'impact des activités des touristes. La hausse des prix des terrains à bâtir incite à construire sur des terres agricoles ou dans des zones forestières. Le déboisement et l'utilisation intensive ou inconsidérée des terres provoquent l'érosion des sols et entraînent la disparition de la diversité biologique.

14. Les exemples sont nombreux de dommages causés par l'évacuation d'effluents non traités dans les terres ou les eaux avoisinantes; on mentionnera, entre autres, la pollution des maigres ressources intérieures en eau douce, la disparition d'espèces marines, la destruction des récifs coralliens, l'envasement et l'érosion des plages côtières dont dépend le tourisme. Les petits États insulaires sont également préoccupés par la pollution due au déversement de déchets par les navires. Vu la quantité croissante de déchets produits et le manque de terrain pour aménager les centres de traitement nécessaires, la gestion des déchets et le traitement des eaux usées deviennent des objectifs prioritaires. L'absence de traitement adéquat a de graves conséquences sur divers secteurs économiques, notamment la pêche et le tourisme.

15. La concentration du tourisme sur les zones littorales a déjà eu des conséquences négatives pour les petits États insulaires. À Maurice, aux Seychelles, à Malte, à Chypre et dans plusieurs îles des Caraïbes, la construction jusqu'à incontrôlée d'équipements touristiques le long des côtes a enlevé à ces zones une grande partie de leur beauté originale et entraîné la dégradation des vastes ressources côtières (pêche, récifs coralliens, forêts de mangrove, fonds marins et dunes).

déséquilibres démographiques et tensions culturelles résultant d'un nombre disproportionné de touristes par rapport à la population résidente, ainsi que de l'afflux de main-d'oeuvre extérieure; dégradation de l'environnement due aux pressions exercées sur le milieu naturel, les ressources locales, ainsi que sur la diversité biologique terrestre et marine.

16. L'insuffisance de l'approvisionnement en eau constitue un autre problème grave, plus particulièrement dans les atolls de faible altitude où les possibilités de captage et de stockage des eaux de surface sont très limitées. L'alimentation en eau douce face à la demande croissante de l'agriculture, de l'industrie et des ménages est un problème de plus en plus préoccupant pour de nombreux petits États insulaires. S'ajoute à cela la pression croissante exercée par le tourisme, dont la consommation d'eau est considérable.

17. Les scientifiques sont de plus en plus nombreux à confirmer la tendance au réchauffement de la planète. Dans les petites îles et les zones côtières en général, la persistance de cette tendance risquerait de provoquer des inondations sur le littoral et dans certaines zones à l'intérieur des terres, les installations d'assainissement et les ressources en eau douce, si l'eau de mer s'infiltrait dans la nappe phréatique, avec des conséquences potentiellement catastrophiques pour le tourisme insulaire.

#### **IV. Perspectives d'avenir : priorités et orientations**

18. L'expérience a montré que l'intégration du développement du tourisme international dans le développement durable des États insulaires exigeait la présence des facteurs ci-après, en particulier, à court terme et à moyen terme : a) un climat social et des ressources naturelles et culturelles qui attirent les touristes étrangers; b) un accès facile sur le plan régional et international, du point de vue de la distance, du temps, des prix et des moyens de transport appropriés pour le secteur touristique ciblé; c) des infrastructures, des services et des structures d'accueil de qualité comme base d'une expansion appropriée des anciens ou des nouveaux centres touristiques; d) des capitaux d'investissement disponibles pour le

développement du tourisme insulaire; e) des ressources humaines (représentants des milieux d'affaires, cadres, ouvriers); et f) une capacité opérationnelle et une volonté politique des autorités gouvernementales de soutenir le tourisme.

19. Nombre de modèles touristiques conventionnels sont tombés en désuétude au cours des 30 dernières années, non seulement du fait des limites propres à leur durée de vie et de l'inefficacité économique à moyen terme, mais aussi en raison de leur incidence sur l'identité culturelle et la qualité de vie des sociétés insulaires. En développant un tourisme intégré

20. Pour orienter le tourisme et le développement insulaire vers la viabilité à long terme, il faut définir et appliquer de nouveaux critères, instruments et lignes d'action, en tenant compte de la capacité d'accueil de l'industrie touristique. Il conviendrait de favoriser une interaction positive entre tourisme et facteurs économiques, socioculturels et environnementaux, nécessitant des stratégies intégrées à long terme. Si l'on retarde l'adoption de politiques visant à promouvoir le tourisme durable jusqu'à l'émergence de problèmes économiques et culturels ou à la dégradation de l'environnement, il peut devenir très difficile de prendre des mesures correctives.

21. Pour accroître les avantages économiques tirés du tourisme, il conviendrait d'appliquer des politiques et des mesures spéciales visant notamment à a) diversifier les produits touristiques, améliorer leur qualité et cibler de plus en plus les groupes les plus aisés; b) renforcer les liens entre le tourisme et les autres secteurs économiques, afin que la production intérieure puisse satisfaire les besoins de consommation des touristes; c) accroître la participation des nationaux au secteur du tourisme en encourageant l'investissement intérieur et, si nécessaire, les coentreprises avec des investisseurs étrangers, afin de limiter la part des bénéfices générés par le secteur du tourisme rapatriés par ces derniers; d) promouvoir l'utilisation maximale de matériaux locaux dans la construction de stations touristiques, afin de réduire les importations de matériaux de construction; e) accroître les investissements dans la formation du personnel local travaillant dans l'industrie du tourisme, afin de réduire la dépendance à l'égard de groupes étrangers, notamment dans le domaine de la promotion et de la commercialisation à l'étranger, de la manutention au sol et de la gestion des services de tourisme à l'échelle nationale; f) limiter les incitations financières accordées aux investisseurs étrangers, en réduisant les risques auxquels ils s'exposent sur le plan national.

soucieux de l'environnement et respectueux des valeurs culturelles, on peut satisfaire aux exigences de conservation des principaux écosystèmes et de préservation du patrimoine historique et culturel. Pour atteindre les objectifs sociaux et environnementaux, il importe de renforcer la participation communautaire au processus décisionnel. Il est également essentiel de garantir la disponibilité des ressources financières, notamment par l'action directe des pouvoirs publics, la création de coentreprises avec les initiatives privées locales et l'investissement étranger des banques publiques et privées régionales et internationales.

22. Pour remédier aux effets sociaux et culturels négatifs du tourisme, il faudrait, entre autres, a) s'efforcer de maintenir à un niveau acceptable le nombre de visiteurs par rapport à la population locale, en diversifiant comme il convient les produits touristiques et le marché du tourisme, en particulier là où le tourisme de masse a été développé pendant longtemps; b) mettre en oeuvre des programmes d'information visant à sensibiliser la population locale aux avantages et aux inconvénients du tourisme; c) appliquer, à l'échelle du pays, des mesures de sécurité efficaces pour lutter contre le crime et les drogues, notamment dans les zones les plus fréquentées par les touristes.

23. Pour remédier aux effets du tourisme sur l'environnement, les mesures à prendre consisteraient notamment à a) mettre au point une approche pluridisciplinaire pour examiner soigneusement les projets de développement du tourisme, en tenant compte de ses effets cumulatifs potentiels, et établir des normes écologiques pour l'approbation des projets; b) examiner et réviser de manière appropriée les taxes et les subventions pour s'assurer qu'elles favorisent réellement le développement durable, et élaborer d'autres instruments économiques pour mieux internaliser les coûts écologiques; c) imposer des redevances d'usager pour l'utilisation de réserves et parcs nationaux terrestres et marins, et affecter les recettes qui en proviendraient à la rénovation et à la gestion des zones sensibles; d) stimuler l'industrie du tourisme, grâce à l'imposition de droits d'usager appropriés, destinés à couvrir entièrement le coût des eaux douces qu'elle utilise, et pour contribuer comme il se doit à la gestion des déchets solides et au nettoyage des plages; e) mettre en oeuvre une stratégie de commercialisation viable, en collaboration avec tous les partenaires associés à l'industrie du tourisme; et f) encourager les initiatives volontaires et le respect des codes de conduite par les milieux d'affaires.

24. Il est indispensable de compléter les mesures énoncées plus haut pour l'échelon national par des mesures applicables au niveau régional visant à a) mettre en oeuvre une stratégie de commercialisation viable et b) adopter des incitations uniformes à l'échelle régionale pour limiter la concurrence que se font les petits États insulaires en développement pour attirer des capitaux étrangers. Les mesures prises aux niveaux national et régional doivent être accompagnées par des mesures internationales consistant notamment à a) fournir aux petits États insulaires, en particulier aux pays les moins avancés, une assistance internationale pour le développement des infrastructures de base (aéroports et ports, routes, systèmes de télécommunications et réseaux de distribution d'eau douce); b) fournir une assistance aux organismes régionaux de tourisme pour accroître leur efficacité; et c) formuler, ratifier et faire appliquer, au niveau intergouvernemental, un code de conduite universel, ou régional au moins, dans le secteur du tourisme.

### **Références**

F. Pratz (1998). Tourism, environment and sustainable development in islands : 15 ideas and nine cases for debate (Tourisme, environnement et développement durable dans les îles : 15 propositions et neuf cas à examiner). Communication présentée à une conférence internationale sur le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement et dans d'autres îles, Lanzarote, îles Canaries, octobre 1998.

Organisation des Nations Unies (1996). Exécution du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement : développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement. Document E/CN.17/1996/20/Add.3. 29 février.

PNUE (1998). Contribution au présent rapport.

OMT (1998). Contribution au présent rapport.

## Annexe I

### Principales initiatives visant à promouvoir le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement, par pays ou zone géographique

E/CN.17/1999/6/Add.11

8

<i>Pays ou zone géographique</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux facteurs favorables</i>	<i>Problèmes rencontrés</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Résultats positifs</i>
Maurice	Renforcer les liens entre développement économique, changements socioculturels et écologie dans l'île	Ressources naturelles et culturelles de l'île  Accès facile par avion  Accès facile au financement  Infrastructures et structures d'accueil développées	Effets désastreux sur l'environnement (surtout le long de la côte)	Création d'un ministère de l'environnement et de la qualité de vie  Initiatives visant à renforcer la cohésion des divers secteurs de l'économie  Plan directeur de tourisme en vue d'assurer le développement durable du tourisme  Mesures législatives sur la protection de l'environnement dans les zones touristiques	Développement rapide du tourisme  Diversification de l'économie de l'île
Maldives	Développement rapide du tourisme : projet de construction d'installations, incitations à l'investissement de capitaux étrangers et réduction des effets sur l'environnement	Modèle d'«enclave touristique»  Accès aisé par avion  Financement à long terme du développement du secteur	Faible intégration du tourisme dans les autres secteurs de l'économie  Emplois insuffisants pour la population de l'île dans le secteur du tourisme  Effets nuisibles sur l'environnement	Moratoire partiel sur les structures d'accueil  Renforcement de la réglementation  Application de la loi sur la préservation et la protection de l'environnement  Études d'impact sur l'environnement et	Endiguement de l'impact des cultures étrangères  Développement rapide du secteur  Contribution à l'économie : 30 % des recettes publiques, 11 % des emplois, 33 % des emplois des

<i>Pays ou zone géographique</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux facteurs favorables</i>	<i>Problèmes rencontrés</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Résultats positifs</i>
				lancement de travaux sur les indicateurs de développement	migrants
				Mesures prises pour la protection des récifs coralliens et des systèmes côtiers et la conservation des écosystèmes	
République dominicaine	Promotion du tourisme sur l'île	Ressources humaines, naturelles et culturelles	Manque d'infrastructure	Construction d'hôtels sur le front de mer	Augmentation du nombre de visiteurs
		Tradition de tourisme et financement des installations touristiques	Déséquilibre social et migration	Achats importants par des particuliers de terrains bon marché dans les zones non aménagées, le secteur privé se chargeant de mettre en place l'infrastructure d'accès et de transport local	Stimulation du développement socioéconomique (48 % des échanges extérieurs)
			Effets négatifs sur l'environnement et dégradation des paysages		Création directe ou indirecte d'un grand nombre d'emplois
			Prolifération des zones d'installations non réglementées	Expropriation de 160 hectares, financement et mise en place d'infrastructures par la Banque mondiale, puis vente des terrains à des promoteurs immobiliers	
Îles du Pacifique Sud	Maîtrise de l'expansion du secteur tout en restant attaché au développement durable du tourisme	Autre option que le modèle de tourisme de masse	Difficultés d'accès aux îles	Gestion des activités locales et autofinancement de l'agriculture familiale	Croissance lente et maîtrisée
Micro-États		Critères : adaptation aux réalités locales,	Limitations et fragilité de l'environnement des îles	Incitations à la	Contribution à l'économie : 6 % des recettes; 10 à 15 % des

E/CN.17/1999/6/Add.11

10

<i>Pays ou zone géographique</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux facteurs favorables</i>	<i>Problèmes rencontrés</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Résultats positifs</i>
		préservation du patrimoine naturel et culturel	Vulnérabilité aux catastrophes naturelles	participation au commerce local et à l'intégration aux autres secteurs de l'économie	emplois en 1993 <b>E/CN.17/1999/6/Add.11</b>
Bonaire (Antilles néerlandaises)	Promouvoir le tourisme sans excéder la capacité d'accueil	Paysage naturel bien conservé  Bon climat toute l'année  Milieu ambiant non surpeuplé  Tradition d'hospitalité de la communauté locale	Effets visibles sur l'environnement le long de la côte	Stratégies pour maîtriser la croissance du secteur compte tenu de l'infrastructure, des valeurs et des cultures des îles  Plan directeur de tourisme  Mesures visant à protéger les écosystèmes de l'île  Promotion de mesures visant à fournir des services touristiques  Moratoire de sept ans sur les nouvelles constructions  Incitations à la modernisation des installations existantes  Encourager l'utilisation de matériaux locaux  Informations visant à favoriser la sauvegarde des cultures locales	Réduction de l'impact sur l'environnement  Prosperité du secteur
Changements					

<i>Pays ou zone géographique</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Principaux facteurs favorables</i>	<i>Problèmes rencontrés</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Résultats positifs</i>
				institutionnels, juridiques et organisationnels	<b>E/CN.17/1999/6/Add.11</b>

*Source* : F. Pratz, «Tourism, environment and sustainable development in islands: 15 ideas and nine cases for debate» (Tourisme, environnement et développement durable dans les îles : 15 propositions et neuf cas à examiner), communication présentée à une Conférence internationale sur le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement et dans d'autres îles, Lanzarote, îles Canaries, octobre 1998.

## Annexe II

### Principales initiatives visant à promouvoir le développement durable du tourisme dans les petits États insulaires en développement, par domaine

12

E/CN.17/1999/6/Add.11

<i>Domaine</i>	<i>Pays/zone géographique/organisation</i>	<i>Mesures prises ou prévues</i>	<i>Résultats obtenus ou escomptés</i>
Coopération régionale	Région des Caraïbes	Mise au point de la Convention de Cartagena dans la région des Caraïbes	Prévention, réduction et contrôle de la pollution marine due aux activités terrestres et d'origine tellurique
	OECD/Caraïbes orientales	Création d'un comité technique sur le développement durable du tourisme en 1998	Stratégie et plan d'action (pour le développement durable du tourisme dans les Caraïbes)
	Îles des Caraïbes	Élaboration d'un code de conduite sur la prévention de la pollution provenant des petits navires	Respect des dispositions de la Convention MARPOL 73/78
	Parc marin de Bonaire (Antilles néerlandaises)	Prélèvement d'un droit sur les activités de plongée sous-marine	Génération de recettes à l'appui de la gestion active en cours des écosystèmes des parcs et de diverses activités de sensibilisation; réduction des effets sur les récifs
Utilisation d'instruments économiques	Seychelles	Projet d'instauration d'une taxe de 90 dollars des États-Unis à acquitter par les touristes	Génération de recettes pour préserver l'environnement et améliorer les installations touristiques
	Région Asie et Pacifique (CESAP)	Création d'un institut d'enseignement et de formation touristique pour la région de l'Asie et du Pacifique	Autofinancement, par la perception de droits sur les activités de plongée sous-marine; appui dans le même cadre à la gestion active en cours des écosystèmes, des parcs et de diverses activités de sensibilisation
Renforcement des capacités	Caraïbes (PNUE)	Création d'un réseau sur l'environnement des Caraïbes par le Consortium des universités des Caraïbes pour la gestion des ressources naturelles	Organisation d'une formation spéciale destinée aux agents de la fonction publique et aux entrepreneurs privés sur les grands principes scientifiques régissant les zones côtières
	Jamaïque (Fonds USAID)	Conduite d'audits d'environnement en vue du développement durable par l'Association hôtelière de la Jamaïque	Prise de conscience accrue par le secteur hôtelier des problèmes environnementaux et capacités techniques des Jamaïcains chargés d'effectuer les audits

<i>Domaine</i>	<i>Pays/zone géographique/organisation</i>	<i>Mesures prises ou prévues</i>	<i>Résultats obtenus ou escomptés</i>
	Chypre	Mise en oeuvre d'une nouvelle politique de développement du tourisme (1990) et d'autres mesures en 1995	Maîtrise du développement, diversification et amélioration du produit touristique, protection et amélioration du milieu naturel, social et culturel
Politique et stratégie à l'échelle nationale	Sainte-Lucie	Élaboration de politiques sur le produit touristique; stratégie sur cinq ans et plan d'action pour le prochain millénaire	Bonne promotion de Sainte-Lucie comme destination touristique; orientation judicieuse de l'industrie du tourisme, notamment les actions prioritaires à mener dans le cadre de la protection de l'environnement
Participation des communautés locales	Îles Salomon/Communauté du lagon Marovo	Association pour l'écotourisme créée par la communauté	Développement concentré sur les entreprises locales, les hôtels écotouristiques et les activités communes durables de pêche, par exemple
	Sainte-Lucie	Participation d'une ONG locale à la gestion de la zone marine de la Soufrière	Une étude pour définir et mettre au point des dispositions réglementaires appropriées, parallèlement au processus national d'élaboration de textes législatifs de base pour la gestion de la zone côtière de Sainte-Lucie
	Jamaïque/Parc national Blue and John Crow	Participation de communautés locales à la fourniture de conseils aux administrateurs du parc à travers les comités consultatifs locaux	Développement progressif du tourisme dans le parc, en tant que moyen de générer des recettes

Source : Données du PNUE.

## Annexe III

### Indicateurs de tourisme dans les petits États insulaires en développement

<i>Pays ou zones</i>	<i>Recettes touristiques/ population, 1996 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Recettes touristiques en tant que pourcentage des exportations de biens et services, 1995</i>	<i>Recettes touristiques en tant que pourcentage du PIB, 1995</i>	<i>Recettes touristiques : taux de croissance annuel moyen (1993-1997) (en pourcentage)</i>
Afrique				
Cap-Vert	26	12	2,5	2,67
Comores	420	46	8,3	5,74
Maurice	441	18	13,2	10,85
Sao Tomé-et-Principe	15	..	3,6	0,00
Seychelles	1 338	36	22,3	1,27
Caraïbes				
Antigua-et-Barbuda	3 671	..	62,8	-1,57
Antilles néerlandaises				
Aruba	6 913	26	..	5,11
Bahamas	5 179	76	38,2	3,73
Barbade	2 537	58	39,8	7,95
Cuba	111	..	7,2	20,43
Dominique	514	..	19,1	6,28
République dominicaine	232	28	18,1	14,02
Grenade	667	..	27,5	6,17
Haïti	11	42	3,8	0,63
Îles Vierges	66 800	..	..	-9,65
Jamaïque	430	34	24,0	4,68
Saint-Kitts-et-Nevis	1 675	..	164,4	0,72
Sainte-Lucie	1 681	..	68,0	5,13
Saint-Vincent	582	37	23,3	10,25
Trinité-et-Tobago	823	3	1,3	7,46
Méditerranée				
Chypre	2 257	43	25,7	3,68
Malte	1 717	22	22,2	1,57
Asie et Pacifique				
Bahreïn	437	5	5,6	4,03

<i>Pays ou zones</i>	<i>Recettes touristiques/ population, 1996 (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Recettes touristiques en tant que pourcentage des exportations de biens et services, 1995</i>	<i>Recettes touristiques en tant que pourcentage du PIB, 1995</i>	<i>Recettes touristiques : taux de croissance annuel moyen (1993-1997) (en pourcentage)</i>
Fidji	3 738	26	17,0	8,17
Îles Cook	2 500	..	64,3	10,95
Îles Marshall	50	..	4,2	7,46
Îles Salomon	33	..	2,6	21,32
Kiribati	13	..	2,4	18,92
Maldives	985	66	4,0	18,41
Micronésie (États fédérés de)				
Nauru	..	..	..	..
Nioué	100	..	..	..
Palaos	..	..	..	..
Papouasie-Nouvelle-Guinée	155	2	1,3	12,47
Samoa	229	56	19,4	17,48
Singapour	2 627	6	15,2	6,16
Tokélaou	..	..	..	..
Tonga	130	..	8,2	8,78
Tuvalu	30	..	..	..
Vanuatu	294	53	32,8	-1,87

Source : Organisation mondiale du tourisme.

Note : Les deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles ou qu'elles ne sont pas présentées séparément.